

Heugas

le flash infos

Dépliant d'informations municipales - N° 0

Mai 2013



L'AGENDA 2013

Kermesse du Foyer Rural

- 18 et 19 mai 2013

Concert de printemps de l'antenne du conservatoire

- 31 mai 2013 à 19 H 30 à Labatut

Spectacle "Poivre & Sel" Le Cabaret

- 28 juin 2013

AG du BLAC

- 08 juin 2013

Fête de l'école

- 29 juin 2013

AG du Foyer

- 05 juillet 2013

Tournoi de tennis

- Du 7 au 20 juillet 2013

Don de sang

- 1er août 2013

Fêtes de Heugas

- Du 02 au 05 août 2013

Semi marathon de la Fougère

- 06 octobre 2013

Spectacle Le Cabaret Heugas

- 12 et 13 octobre 2013

Repas de la commune et du CCAS

- 08 décembre 2013



Ce flash infos est destiné à vous renseigner avant la parution en fin d'année du magazine municipal.

Vous y trouverez, de façon synthétique, le compte administratif de l'année écoulée ainsi que le budget 2013, les réalisations prévues et quelques renseignements pratiques pour une information succincte mais précise.

Bonne lecture à tous.



Jean-Louis Ducamp,
Maire

Heugas le Flash infos - Mai 2013
80, route de Pouillon - Parc Jean Moulin 40180 Heugas

Directeur de la publication : J-L. Ducamp

Rédaction : J-L. Ducamp, A. Nicol, J. Larroudé, S. Orduna, R. Lavignasse, H. Lanot, G. Dorval, F. Mercenne, S. Pomarez, Thierry Dupéré

Conception et impression : Thierry Dupéré Communication

Crédit photos : Mairie de Heugas, Thierry Dupéré, Agence Anaka, Associations

Distribution & tirage : Mairie de Heugas - 700 exemplaires

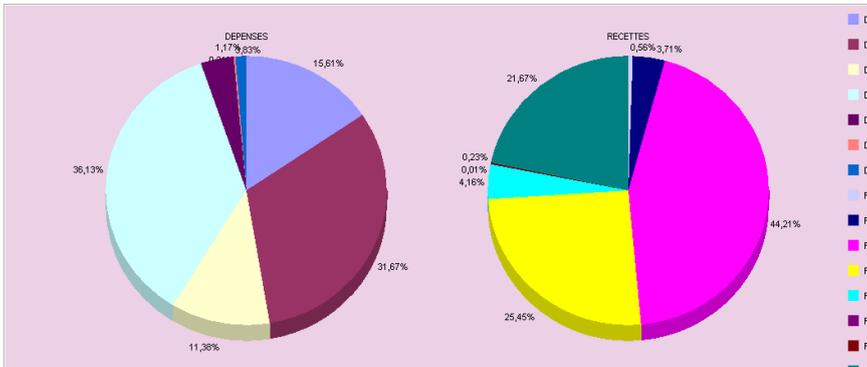
Disponible en version PDF sur www.heugas.fr



www.heugas.fr

Le conseil municipal, après avis de la commission finance a décidé, malgré une conjoncture économique difficile et une diminution des dotations de l'état, de maintenir ou d'effectuer de nouveaux investissements en maîtrisant les taux des trois taxes (foncières bâties, non bâties et taxes d'habitations) +0.70%

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette COMMUNE DE HEUGAS - 2012



Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
002	Excédent de fonctionnement reporté sur N+1	311 004,18
011	Charges à caractère général	113 382,25
012	Charges de personnel et frais assimilés	229 928,21
014	Atténuations de produits	82 626,74
65	Autres charges de gestion courante	262 371,23
66	Charges financières	27 843,51
67	Charges exceptionnelles	1 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 465,03
TOTAL DEPENSES		1 037 121,15

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	5 835,44
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	38 469,23
73	Impôts et taxes	458 508,22
74	Dotations, subventions et participations	263 911,03
75	Autres produits de gestion courante	43 150,05
76	Produits financiers	106,32
77	Produits exceptionnels	2 383,52
002	Excédent de fonctionnement reporté N-1	224 757,34
TOTAL RECETTES		1 037 121,15

Le total en recettes et dépenses s'équilibre à 1 037 121,15 €

Parmi les dépenses significatives, figurent dans le chapitre 65, les frais concernant le financement de l'école d'un montant de 178 000 €

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
	Excédent reporté sur N+1	94 637,44
16	Emprunts et dettes assimilés	54 463,93
20	Immobilisations incorporelles (frais d'études)	4 066,40
204	Subventions d'équipement versées (fonds concours)	38 272,62
21	Immobilisations corporelles	66 205,45
23	Immobilisations en cours	28 288,40
041	Opérations patrimoniales	244 006,00
TOTAL DEPENSES		529 940,24

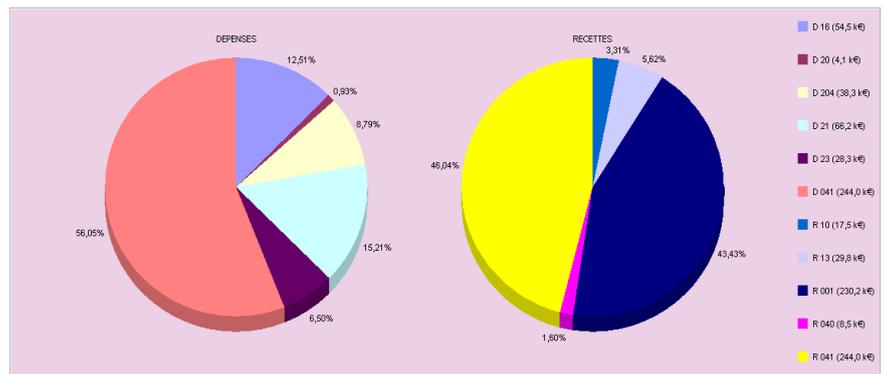
Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 532,17
13	Subventions d'investissement reçues	29 784,06
001	Excédent d'investissement reporté N-1	230 152,98
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 465,03
041	Opérations patrimoniales	244 006,00
TOTAL RECETTES		529 940,24

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 529 940,24 €

Principaux investissements 2012

21534	TERRAIN A BATIR LA PREVENDE (born. Réseaux)	1 591
9084	AMENAG BOURG (TRAVAUX ET SIGNALÉTIQUE)	23 572
9182	LAVOIR LD "CHANON & SENTIER RANDONNEE	14 410
9186	FOYER RURAL (Trav. sécurité sorties)	2 414
9186	FOYER RURAL ETUDE	4 066
9190	COLOMBARIUM	1 196
9192	SALLE SCRABLE	1 181
9193	ATELIERS MUNICIPAUX	1 742
9195	SANITAIRES PUBLICS	214
9196	PRESBYTERE	3 808
9068	SALLE DE SPORT	5 817
9197	BAR COMMUNAL(meuble froid)	1 900
9185	CHEMIN DU HOUON (viabilisation terrains)	21 150
9188	LOGEMENT COMMUNAL 10 RTE MAHOURAT	9 931
9191	MATERIEL 2012	3 866
9189	PARCOURS SANTE	1 009
TOTAL		97 867

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre d'investissement en dépense et recette COMMUNE DE HEUGAS - 2012



Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette COMMUNE DE HEUGAS - 2013

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	94 055,00
20	Immobilisations incorporelles (frais d'études)	16 930,00
204	Subventions d'équipement versées (fonds de concours)	15 700,00
21	Immobilisations corporelles	57 586,00
23	Immobilisations en cours	353 796,00
TOTAL DEPENSES		538 067,00

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	169 234,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	35 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 562,00
13	Subventions d'investissement reçues	29 595,00
16	Emprunts et dettes assimilés	191 000,00
001	Excédent d'investissement reporté N-1	94 637,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 039,00
TOTAL RECETTES		538 067,00

Malgré une conjoncture difficile, le conseil municipal a voté pour 2013 un montant d'investissement important

Détails des principaux investissements 2013 et restes à réaliser 2012		
204	FONDS DE CONCOURS	15 700
2118	AUTRES TERRAINS	1 000
9084	AMENAGEMENT BOURG (complément signalétique)	3 760
9174	TERRAIN PELOTE (études et travaux)	39 500
9182	SENTIER RANDONNEE et LAVOIR "CHANON	5 399
9186	FOYER RURAL (études et travaux)	72 250
9200	LOGEMENT COMMUNAL 10 RTE MAHOURAT	5 000
9189	PARCOURS SANTE	740
9193	ATELIERS MUNICIPAUX	400
9199	MEDIATHEQUE	2 000
9195	SANITAIRES PUBLICS	3 785
9190	COLOMBARIUM	4 600
9192	SALLE SCRABLE	1 818
9196	PRESBYTERE	500
9198	LOGEMENTS 8 ET 10 PLACE LA GELOUZE	254 000
9201	EGLISE TRANCHE 1	25 000
92096	MATERIEL 2013	6 000
TOTAL		441 452

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette COMMUNE DE HEUGAS - 2013

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	116 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	244 550,00
014	Atténuations de produits	93 516,00
65	Autres charges de gestion courante	278 873,00
66	Charges financières	25 426,00
67	Charges exceptionnelles	88 560,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00
023	Virement à la section d'investissement	169 234,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 039,00
TOTAL DEPENSES		1 077 698,00

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	1 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	35 500,00
73	Impôts et taxes	449 091,00
74	Dotations, subventions et participations	249 193,00
75	Autres produits de gestion courante	31 910,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	311 004,00
TOTAL RECETTES		1 077 698,00

Les recettes et dépenses s'équilibrent à 1 077 698 €

Pour 2013, l'ensemble des taxes ont été revalorisées de 0,70% soit pour

Taxe Habitation	14,08%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,78%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	47,93%

SIGNALÉTIQUE

En Décembre 2012, une signalétique a pris toute sa place dans l'environnement du bourg, en particulier sur la place de la Gelouse et au niveau du rond-point de la Laïcité. Les panneaux en gascon aux trois entrées de bourg soulignent notre attachement à notre patrimoine culturel.

De nouvelles indications

Pour 2013, quatre demandes sont parvenues en Mairie.

Nous allons donc étoffer quelque peu cette signalisation. Un devis a été demandé à l'Entreprise SIGNATURE. Comme pour le 1^{er} projet, une participation financière sera demandée aux bénéficiaires.



Actus & vie éducative



SIVU RPI

Bénèze - Heugas - Saint-Pandelon

À compter de septembre 2013, de nouveaux rythmes scolaires vont être mis en place pour permettre une meilleure prise en charge des enfants, et ainsi favoriser une meilleure réussite scolaire.

La réforme entamée fait une priorité de l'école primaire. Les enquêtes montrent que le niveau des élèves français est inférieur au niveau moyen des élèves européens. Le nombre d'élèves en difficulté augmente. Notre pays connaît une concentration du temps scolaire sur quatre jours, au lieu de cinq jours pleins en moyenne pour les autres pays européens. Le nombre de jours de classe est de 144 en France et de 187 en moyenne dans les autres pays de l'OCDE.

À partir de la rentrée prochaine de septembre, nous reviendrons à 4 jours et demi de classe par semaine. Cette demi-journée s'effectuera le mercredi matin et les autres jours seront allégés en temps d'enseignement (temps compensé par un temps éducatif périscolaire organisé par le SIVU).

Une réflexion collégiale...

Ces changements entraînent une vaste réflexion entre les parents, les enseignants, les agents du SIVU ainsi que les élus. Un groupe de travail a été constitué. Il devra, fin juin, avoir trouvé les meilleures organisations à mettre en place, notamment pour le mercredi après-midi.

Sera-t-il nécessaire d'ouvrir un centre de loisirs en fonction du nombre de familles intéressées ? Ou faudra-t-il créer un ramassage au niveau de la Communauté d'Agglomération de Dax pour transporter nos enfants vers un centre plus important ?

Notre travail consistera également à rechercher des associations sportives, culturelles, etc..., pour nous aider à organiser et proposer des animations diverses à nos enfants pendant le temps éducatif périscolaire. Nous avons commencé ce travail.

Nous serons prêts pour la nouvelle rentrée et ainsi proposer le meilleur cadre scolaire et éducatif à nos enfants.

Serge Pomarez, Président du SIVU RPI

DÉFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé à la salle de sports. Deux formations ont eu lieu afin d'apprendre à utiliser cet appareil en cas de nécessité. 30 personnes y ont participé.



LE FOYER RURAL REPART D'UN BON PIED...

Les jambages de soutènement donnant des signes de faiblesse (en place depuis 1968) et compromettant la sécurité du bâtiment, l'entreprise R3S de Mazères (Ariège) a procédé à la réparation des piliers. L'entreprise EURO BOIS de Bénèze a assuré la zinguerie, la peinture et quelques reprises de toiture.



BOIS DE CHAUFFAGE

La commune délivrera aux habitants des lots de bois de chauffage dans la forêt communale (côté nids de cigognes).

Le prix n'est pas encore fixé, mais les administrés intéressés pour exploiter un lot **doivent se faire inscrire en mairie avant le 30 juin 2013.**



COLUMBARIUM & JARDIN DU SOUVENIR

Deux modules de quatre cases ont été ajoutés dans le columbarium. La CAGD (Communauté d'Agglomération du Grand Dax) a réalisé la mise en accessibilité du jardin du souvenir et procédé à la réfection du chemin de « Lecoumère » (partie communale).

PARCOURS DE SANTÉ

Avec le retour du beau temps, le parcours de santé (rénové l'an passé) vous accueille pour des performances sportives ou des promenades plus familiales.

NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association, le Cabaret Heugas, a vu le jour depuis le 05 avril 2013. Elle réunit tous les acteurs de la célèbre troupe heugaise que vous avez eu l'occasion d'applaudir maintes fois, et qui regroupe petits et grands pour des chants, des danses et autres sketches.





Gens d'ici

Le Vival change de visages...



Alexandre, Émilie et Jean-Jacques Castets

Le commerce de proximité a sa raison d'être... À la suite du départ de Mireille Duvicq, c'est toute une famille qui nous accueille désormais dans un magasin qui, à l'été prochain, verra sa devanture relookée.

Forte de ses expériences précédentes, Émilie Castets (vingt ans en boulangerie et six en épicerie) concrétise enfin le rêve de gérer sa propre affaire.

Accompagnée par son mari Jean-Jacques et son fils Alexandre sans oublier Mélinda leur sympathique apprentie, cette famille dacquoise s'est donc installée depuis le 1^{er} avril dans son magasin Vival (Groupe Casino) avec l'intention de continuer à proposer aux heugaises et heugais un panel de services plutôt complet.

La clientèle retrouvera les domaines incontournables que sont l'épicerie, les fruits et légumes, la charcuterie à la coupe ou le dépôt de pain et viennoiserie. Le tabac, le gaz, les jeux à gratter ou les boîtes et sertissage viennent donc compléter une offre (6 à 7000 références !) qui a construit la popularité de ce commerce depuis quelques années déjà.



La mise en rayon : un travail journalier

« Notre chalandise dépasse les frontières du village puisque nous avons des personnes de Bénése, Siest, Orist, Saubusse, Gaas, Saint-Lon-les-Mines ou même Dax qui viennent se servir ici » explique Émilie, tout aussi surprise par la gentillesse et la patience de sa nouvelle clientèle.

Une offre toujours plus complète

La volonté de suggérer d'autres services est également présente puisque tous les dimanches, un stand pâtisserie est désormais ouvert avec la possibilité de commander des gâteaux plus importants 48 H auparavant.

Alexandre, spécialiste en informatique qui travaille ainsi sur la gestion numérique des stocks du magasin familial, propose également la maintenance de vos ordinateurs.

Et d'autres services comme les colis relais ou le retrait d'espèces sont également à l'étude, même si cela sera plus compliqué à mettre en place.



Des projets qui ne devraient pas altérer le flux incessant de chalands qui se présentent au comptoir du magasin, comme le dimanche où le passage peut atteindre allègrement les 300 clients !

La municipalité souhaite bonne route à Mireille et son équipe pour leurs nouveaux projets et la bienvenue à Émilie, Jean-Jacques et Alexandre Castets.

À VOTRE SERVICE



HORAIRE ET PERMANENCES MAIRIE

Tél : 05 58 57 81 77

Lundi : 8h à 12h - Fermé

Mardi : 8h à 12h - 13h30 à 18h30

Mercredi : 8h à 12h - Fermé

Jeudi : 8h à 12h - Fermé

Vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h30

Samedi : 8h à 12h - Fermé

DÉCHETTERIE DE HEUGAS

Lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi et jeudi entre 5h et 13h

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.heugas.fr

NUISANCES

Toujours de nombreuses doléances pour des bruits de voisinage à des heures indues (utilisation de tondeuse notamment).

Rappel de la réglementation en vigueur :

Les jours ouvrables :

8h30 à 12h et 14h à 19h30

Les samedis :

9h à 12h et 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés :

10h à 12h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc...) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage...

En tout état de cause, un peu de respect pour le voisinage est souhaitable.

SACS POUBELLE

La distribution des sacs poubelle aux habitants de la commune aura lieu cette année un peu plus tôt. Elle interviendra :

• Le 11/09 de 18 H 30 à 19 H 30

• Le 18/09 de 18 H 30 à 19 H 30

• Le 25/09 de 18 H 30 à 19 H 30

aux ateliers municipaux, route du Massey.